ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Le lundi 16 septembre 2024 à 18 h 30, au gymnase de l'École régionale des Quatre-Saisons

Sont présents : Mmes Murielle Baur
Catherine Bégin
Mélany Lessard
M. Patrick Samson

COMPTE-RENDU

1. Mot de bienvenue

La directrice se présente et explique son rôle concernant l'animation de la rencontre. Considérant la démission des deux membres au printemps prochain, le président et la vice-présidente ne pourront être présents.

CÉ :2024-09-01

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023

CONSIDÉRANT que la direction fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier, une demande de correction est apportée au sujet de la date indiquée. On devrait lire le 13 septembre 2023 et non le 14 septembre 2023;
De plus, on devrait lire que Mme Nancy Bouchard terminera son mandat en septembre 2024;
Il est proposé par Muriel Baur et appuyé par Patrick Samson que le procès-verbal du 13 septembre 2023 soit résolu et adopté avec ces modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Composition et explications du rôle et des fonctions du Conseil d'établissement conformément à la Loi sur l'instruction publique

La directrice explique aux parents les rôles et les responsabilités du conseil d'établissement. Certains sujets sont pour adoption, approbation ou consultation et le rôle du conseil varie en fonction de ses pouvoirs.

Le conseil d'établissement est composé de cinq parents, cinq membres du personnel et deux représentants de la communauté sans droit de vote. Des substituts sont possibles pour le personnel et pour les parents. Ils doivent être identifiés lors de l'assemblée générale.

Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation en ligne obligatoire qui peut se faire au fil des rencontres. Cette formation permet de bien comprendre le fonctionnement de cette instance. Normalement, cinq rencontres sont prévues par année qui ont d'une durée générale de 1 h 30 à 2 h.

4. Rapport annuel du Conseil d'établissement 2023-2024

La direction présente le rapport annuel 23-24 et explique qu'il est établi en fonction de tous les sujets abordés par le CE durant l'année scolaire. Le rapport annuel est toujours disponible sur le site Internet de l'école.

CÉ :2024-09-02

5. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

Les parents élus sont normalement élus pour 2 ans (à l'exception d'un poste qui devient vacant en cours de mandat)

5.1 Présentation des membres qui demeurent en poste pour la deuxième année

Mme Audrey Carrier est à sa 2e année sur le poste 1 : la fin du mandat est prévue pour le mois de septembre 2025. Les quatre autres postes ainsi que celui du substitut sont disponibles. Madame Carline Ponsart a nommé qu'elle accepterait d'être substitut si personne ne se portait volontaire.

5.2 Postes en élection

- **Poste 1**

  Madame Audrey Carrier, est élue au poste 1 et le mandat se terminera au mois de septembre 2025. Donc celui-ci est prévu pour une durée d'un an;

- **Poste 2**

  Le poste est non-comblé et en élection. Le poste est pour une durée d'un an. La fin du mandat est prévue pour septembre 2025.

- **Poste 3**
  Le poste est en élection dû au départ de madame Nancy Pagé. Celui-ci est d'une durée d'un an ou deux ans. Le mandat pourra prendre fin en septembre 2025;
- **Poste 4 :**
  Madame Nancy Bouchard ayant quitté, le poste est ouvert en élection pour le mois de septembre 2024. Le mandat sera d'une durée de deux ans.
- **Poste 5**
  Le poste est en fin mandat pour le mois de septembre 2024; Celui-ci est donc en élection pour une durée de deux ans.

5.3 Présentation des candidats

La direction invite tous les membres à se présenter auprès de l'assemblée.

5.4 Vote, au besoin

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Patrick Samson et Mme Muriel Baur sans opposition. Ils sont élus par acclamation.

M. Patrick Samson accepte un poste de deux ans et Mme Muriel Baur un poste d'une année étant donné que son fils quittera notre école cette année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE :2024-09-03

6. Parmi les parents formant le conseil d'établissement, élection du représentant au comité de parents

CONSIDÉRANT que la direction présente le poste de représentant au comité de parent;
Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Muriel Baur que monsieur Patrick Samson siège en tant que représentant au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Informations diverses sur le déroulement de l'année scolaire

La direction rappelle aux parents les valeurs de l'école régionale des Quatre-Saisons qui sont la bienveillance, le respect et la sécurité. L'école est à sa première année pour la mise en œuvre du nouveau projet éducatif. L'établissement est privilégié d'avoir une équipe école stable. Très peu de mouvement de personnel a eu lieu.

…4

- Cette année, l'établissement détient deux classes de niveau primaire et cinq classes de niveau secondaire;
- Les parents seront informés des activés de l'école par l'Info-parents qui est envoyé via courriel au courant de l'année scolaire;
- L'école aura maintenant une page Facebook tout en respectant le code d'éthique des médias sociaux. Il sera possible de publier des photos des activités avec les élèves et de tenir au courant les parents des prochaines activités ou sorties scolaires à venir;
- Cette année, nous accueillons moins de nouveaux élèves dans l'école. Donc, il est plus facile pour les jeunes de s'intégrer;
- Tous les éducateurs spécialisés et la plupart des enseignants sont restés en poste. Un nouvel enseignant en sciences a fait son entrée l'équipe.
- Plusieurs parents expriment leur satisfaction face à l'aide offerte par l'école. Certains ont pu se sentir grandement soulagés que leur enfant puisse fréquenter une école spécialisée offrant un service pouvant s'adapter au niveau social et académique de leur enfant. Une mention spéciale a été faite sur la qualité du personnel bienveillant au comité de parents EHDAA du Centre de services scolaire la Capitale.

6 Période de questions

Aucune question

2024-09-04 **7 Levée de l'assemblée**

À 19 h, il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Muriel Baur que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Mélany Lessard, secrétaire de rencontre

CB/ml